

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le maître d'ouvrage

Pour réaliser la nouvelle construction, la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE), représentant unique de l'État propriétaire, a confié la **maîtrise d'ouvrage de l'opération aux ministères sociaux**. Les ministères chargés des affaires sociales, dits « ministères sociaux », regroupent le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, et le ministère des solidarités et de la santé.

Le coût et le calendrier prévisionnel

Le coût des travaux de déconstruction et construction est d'environ **160 millions d'euros**.

Une procédure de marché public a été engagée pour la sélection d'un groupement d'entreprises qui sera chargé d'une part, de la déconstruction de l'existant, de la conception et la réalisation du nouveau bâtiment et, d'autre part, de l'exploitation, l'entretien et la maintenance du futur immeuble.

CONCERTATION PRÉALABLE

DU 8 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE 2021

Le dossier de concertation et sa synthèse, disponibles dans les mairies de Malakoff, de Vanves et de Paris XIV^e, à l'Université Paris-Descartes, dans les locaux des ministères sociaux, et lors des rencontres.

Pour déposer des avis et questions, rendez-vous sur le site Internet : **secondsite.ministresociaux-concertation.fr** ou dans une urne sur le site Rue Legrand

Les modalités de dialogue et de contribution

OPÉRATION DE TRACTAGE SUR L'AVENUE DE LA PORTE DE VANVES, mercredi 10 novembre de 16h à 20h - 23 Avenue de la Porte de Vanves, 75014 Paris - avec la possibilité de déposer un avis dans une urne.

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE, lundi 15 novembre à 19h sur le site de l'Insee - 3 Avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff

RENCONTRE DE PROXIMITÉ SUR LE MARCHÉ DU CENTRE-VILLE DE MALAKOFF, mercredi 1^{er} décembre de 8h à 11h - Place du 11 novembre 1918, 92240 Malakoff

RÉUNION PUBLIQUE THÉMATIQUE, lundi 6 décembre à 19h - Salle des fêtes Jean-Jaurès - 11 avenue Jules Ferry, 92240 Malakoff

RÉUNION DES 3 CONSEILS DE QUARTIER, le mercredi 15 décembre à 19h - Salle des fêtes Jean-Jaurès - 11 avenue Jules Ferry, 92240 Malakoff

Les suites de la concertation

Dans un délai d'un mois après la clôture de la concertation, la garante en dresse le bilan. Rendu public, il résume la façon dont la concertation s'est déroulée et comporte une synthèse des observations, des échanges et des propositions du public.

Dans les deux mois qui suivent la publication du bilan de la garante, le maître d'ouvrage rédige un document, public également, qui présente les enseignements qu'il tire de la concertation et la manière dont il en tiendra compte dans la suite du projet.

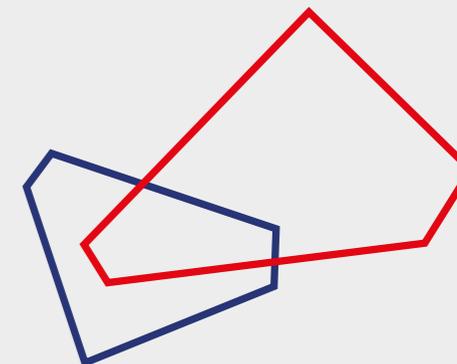
Les enseignements du maître d'ouvrage seront intégrés à la rédaction du dossier de demande d'offre finale adressé aux candidats du marché global de performance.

Des questions et observations sur le dispositif de concertation peuvent être adressées à la garante : **corinne.larrue@garant-cndp.fr**



Administration centrale
des ministères sociaux

SECOND GRAND SITE



CONCERTATION PRÉALABLE

DU 8 NOVEMBRE
AU 17 DÉCEMBRE 2021

Informez-vous
et exprimez-vous !

Le projet consiste à construire un nouveau bâtiment sur l'ancien site de l'Insee à Malakoff afin d'accueillir des services de l'administration centrale des ministères sociaux, en complément de leur implantation principale située au 14, avenue Duquesne à Paris.

+ d'infos :
secondsite.ministresociaux-concertation.fr



DÉBUT AVRIL 2021
Déclenchement
du droit d'initiative

8 NOVEMBRE AU
17 DÉCEMBRE 2021
Concertation
préalable

DÉBUT FÉVRIER 2022
Transmission du dossier de demande
d'offre finale, qui tiendra compte des
enseignements de la concertation

OCTOBRE 2022
Désignation du groupement en charge
de la déconstruction, conception et
exploitation du bâtiment

2021

2022

2023

MI-AVRIL À MI-MAI 2021
Saisine de la CNDP
pour la nomination
d'un(e) garant(e)

17 JANVIER 2022
Bilan de la garante

FÉVRIER 2022
Avis de l'autorité
environnementale

NOVEMBRE 2021
Dépôt de l'étude
d'impact

JANVIER 2023
Enquête publique

JANVIER 2023
Dépôt du permis
de construire

2022

2026

OCTOBRE 2022 - DÉCEMBRE 2026
Déconstruction et construction

LES OBJECTIFS DU PROJET

REGROUper LES SERVICES ADMINISTRATIFS DES MINISTÈRES SOCIAUX

- Réduire le nombre d'implantations ;
- Privilégier l'acquisition à la location afin de réduire la dépense immobilière.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES MINISTÈRES SOCIAUX

- Moderniser les espaces de travail ;
- Améliorer le confort des espaces de travail et la qualité de vie au travail.

CONSTRUIRE UN BÂTIMENT À HAUTE QUALITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

- Optimiser la conception énergétique du bâti indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre ;
- Limiter la consommation d'énergie primaire et recourir le plus possible à une énergie primaire renouvelable ;
- Limiter les situations d'inconfort dans le bâtiment en période estivale ;
- Limiter les impacts sur le changement climatique de la construction et de l'exploitation du bâtiment.

Transport
entre les deux sites
domaniaux

21
minutes
en métro

18
minutes
en vélo

Coût
des travaux
environ
160
millions
d'euros

Nombre
d'agents

Tour Insee
1 200

Ministères sociaux
1 800

Volumétrie

Emprise
au sol **4 000** m²

SUB* Tour Insee
27 500 m²
*SUB : surface utile brut

Second site de
l'administration centrale
environ
36 000 m²

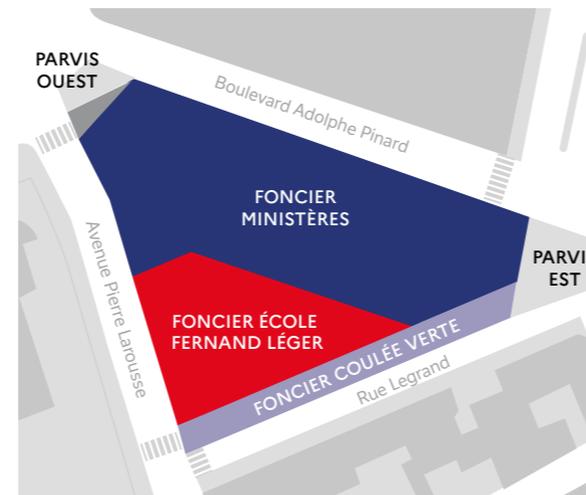
LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- **Une organisation fonctionnelle horizontale** permettant de modifier le fonctionnement des espaces de travail selon les besoins (espaces ouverts, bureaux fermés, coworking ou espaces projets) ;
- **Des locaux modulaires** permettant le cloisonnement et le décloisonnement du bâtiment au gré des besoins et des utilités.

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



PLAN DE DIVISION FONCIÈRE



Suite au dialogue mené avec la mairie de Malakoff et l'EPT* Vallée Sud - Grand Paris, l'État a décidé de céder plusieurs parties de sa parcelle à la commune pour lui permettre de réaliser son projet de transformation urbaine. La parcelle cédée à la collectivité représente environ 40 % de la propriété de l'État, permettant la mise en œuvre de l'école, du mail planté et des reculs de voirie.

*Établissement public territorial

LES ENJEUX DU PROJET

Intégrer le nouveau bâtiment dans son environnement urbain proche

- Céder plusieurs parties de la parcelle à la ville afin de lui permettre de réaliser son projet de ZAC ;
- Structurer les accès du bâtiment, piétons, vélos et véhicules, en tenant compte des flux de mobilités du territoire ;
- Limiter les nuisances en phase chantier et informer les riverains proches des avancées des travaux ;
- Contribuer au dynamisme socio-économique du quartier.

Réduire les effets sur l'environnement naturel et le préserver

- S'inscrire dans une démarche HQE (haute qualité environnementale) et Biodiversity ;
- Mettre en place une politique de gestion des déchets de chantier, en privilégiant le ré-emploi et la valorisation ;
- Limiter l'imperméabilisation de la parcelle et réutiliser les eaux pluviales ;
- Maintenir des espaces de pleine terre et de végétalisation.

